



-  Principaux accès au site  
(en rouge : accès ou sortie en sens unique)
-  Traitement en coulée verte du fond de vallon
-  Trame verte principale à valoriser

Echelle : 1/4000ème

2

**Zones 1 AU et 2 AU : secteur de Mauny : 3,9 Ha dont 3 ha en 1AU**  
**Vocation : habitat et activités/équipements compatibles**



Principes généraux d'aménagement et d'urbanisation

- Identifier une composition urbaine qui se fonde dans le paysage,
- Connecter le quartier au bourg historique,
- Travailler l'insertion urbaine en intégrant les co visibilitées qui s'exercent de part et d'autre du vallon,
- Utiliser le contexte topographique pour positionner des poches d'urbanisation plus ou moins denses, plus ou moins hautes,
- Utiliser la trame verte existante et la valoriser en tant qu'élément d'insertion paysagère,
- Eviter les franchissements routiers du vallon,
- Faire du vallon une véritable coulée verte piétonne,
- Préférer une gestion douce des eaux pluviales (noues, ...).

Echéancier : Du court au long terme

Programme d'aménagement :

67 logements environ

Part de logement locatifs sociaux à réaliser

10 % du nombre total de logements

**Densité à atteindre**

**17 logements à l'hectare en moyenne**